



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 20 décembre 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/12/2010

D - 20100779

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 20 décembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU (présent jusqu'à 17h50), Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (présent jusqu'à 17h40) , Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 17h40) , Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présente jusqu'à 17h50) , Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Michel GAUTE.

***SAEML Gaz de Bordeaux. REGAZ. Création d'une filiale pour
la gestion de systèmes et de réseaux multi-énergies.
Décision. Autorisation.***

M. Jean-Charles PALAU, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, messieurs,

L'ouverture des marchés de l'énergie et l'émergence des problématiques de développement durable ont fait évoluer le périmètre d'activités de notre SAEML.

Elle se doit de devenir un acteur dans la mise en place de solutions énergétiques complexes incluant la problématique des énergies renouvelables.

En effet, en s'appuyant sur sa très forte implantation locale, sur une gestion de proximité et sur son expérience en matière de gestion de réseaux, la SAEML RÉGAZ- BORDEAUX dispose des atouts nécessaires pour accompagner, notamment les acteurs publics, dans la mise en œuvre de nouveaux modes d'urbanisation, en phase avec les ambitions nationales contenues dans les dispositions des lois dites de Grenelle I et II.

Notre société peut donc se positionner comme un opérateur apte à proposer un éventail de solutions opérationnelles pour répondre à la problématique énergétique des éco-quartiers.

C'est la raison pour laquelle le conseil d'administration, dans sa séance du 18 novembre dernier, a autorisé la création d'une filiale de RÉGAZ, sous la forme d'une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle détenue à 100 % par RÉGAZ, dénommée MIXENER, au capital de 100 000 €, et dont la présidence est confiée à la SAEML RÉGAZ.

Conformément à l'article L 1524-5 du CGCT, cette autorisation est toutefois conditionnée à l'avis de la présente assemblée délibérante.

C'est pourquoi je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser cette création, approuver tous les documents nécessaires à sa constitution, et autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à sa réalisation.

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 décembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE COMMUNISTE

M. Jean-Charles PALAU
Conseiller Municipal Délégué